



# B A L

## Bulletin des Amopaliens Landais

Mars 2011

Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques

Section des Landes

Reconnue d'utilité publique, décret du 26-09-1968

### Sommaire

Trimestriel 11<sup>e</sup> année  
ISSN : 1969-0088

# N° 38

Éditorial de Michel BERTHET

Le mot du président

Conseil d'administration

national

Assemblée générale 2011

Conférence Jean DARDET

Visite de BRASSEMPOUY

Souvenirs d'enfance

L'Armée d'hier et  
d'aujourd'hui

Le SAPAD

Poésie

Le Mai et la Mayade

L'agenda de la section

Ils ont écrit

Informatique et internet

Cours élémentaire

1

2

2

3

4

8

12

16

20

22

22

23

23

23

23

24

Annexe : - Inscription sortie Dax

#### AMOPA : Bureau national

Président : M. Michel BERTHET

Vice-présidents :

M. Gérard COLPIN

Mme Marie-Thérèse MASSARD

M. Roger SAVAJOLS

Secrétaire général : M. Roger GORI AU

Secrétaires généraux adjoints :

M. Pierre LOUPI AS et M. Pierre PI CHEREAU

Trésorier général : M. Jean-Pierre BI OT

Trésorier général adjoint : M. Henry RENÉ

Secrétariat : 30 avenue Félix Faure 75015 Paris

Tél. : 01 45 54 50 82 Fax : 01 45 54 58 20

Mél. : amopa@wanadoo.fr

Site internet : <http://www.amopa.asso.fr>

#### AMOPA : section landaise

Président : M. Bernard BROQUA

19 Rue Chantemerle 40800 Aire sur l'Adour

Tél. : 05 58 71 87 12

Mél. : Bernard.Broqua@orange.fr

Secrétaire : Mme Nicole MAUGER

1 rue de la résidence Mars, Bat Bayard apt 404  
40000 Mont de Marsan

Tél. : 05 58 46 44 70 Mél. : nicole.mauger@wanadoo.fr

Trésorière : Mme Marie-Claude DUPOUY

299 rue du Pégler Apt 17 40000 Mont de Marsan  
Tél. : 05 58 75 24 19 Mél. : dupouy.marieclaude@neuf.fr

Site AMOPA Landes

<http://amopa-landes.pagesperso-orange.fr>

Mél. : amopa-landes@orange.fr

### Éditorial de Michel BERTHET

Madame, Monsieur,

Je tiens tout d'abord à rendre hommage à tous ceux qui ont participé à la construction de l'AMOPA qui est devenue une belle association à rayonnement international. Je pense au président fondateur, M. Santelli, aux présidents d'honneur Prigent, Pruvot, Foëx, Portemer et bien évidemment à M. Jacques Treffel et à Mme Marguerite-Marie Treffel dont l'inlassable dévouement désintéressé, la passion, l'énergie ont permis à l'AMOPA de conquérir ses lettres de noblesse. Je veux aussi témoigner estime et reconnaissance à tous les administrateurs qui ont donné leur temps, leur enthousiasme, leurs compétences à l'AMOPA.

Je mesure donc avec émotion le poids et la grandeur de ma mission, la responsabilité et les devoirs qui m'incombent en m'adossant à une histoire.

J'ai bien conscience que les eaux du fleuve AMOPA ont été très troublées, agitées ces derniers temps. Je souhaite être le président de l'union, de la confiance retrouvée, un président soucieux de faire vivre la démocratie, attentif à la rigueur d'une gestion prudente et efficace, à l'écoute de tous, toujours prêt à soutenir le monde de l'Éducation et de la Culture. Je souhaite amplifier les actions construites avec notre jeunesse et proposer un grand projet dont le cinquantième anniversaire de l'AMOPA pourrait être la première marche. Je me suis aidé, conseillé, épaulé par un conseil d'administration qui a pris unanimement, après un vote solennel à bulletin secret, la décision de me porter à la présidence et par les figures emblématiques de notre association et notamment celles de Jean Auba et de Louis Forestier, défenseurs intransigeants d'un engagement vertueux fondé en droit.

Je suis désireux de m'investir aux côtés de tous ceux qui, avec courage, avec conviction, agissent pour développer, animer, faire rayonner nos sections en France et dans le monde entier. Je tiens à mettre en lumière le magnifique travail de tous ces bénévoles. L'AMOPA n'appartient à personne. C'est la propriété de tous les Amopaliens. Leur destin leur appartient. C'est l'Homme que je place au-dessus de tout, fier des acquis du passé, de ses appartenances, engagé et militant pour toutes les causes que nous faisons nôtres et qui reposent sur des principes et des valeurs de portée universelle : la probité intellectuelle, la loyauté, la transparence, l'équité, le sens de l'intérêt général, la justice, la solidarité et la laïcité. C'est cet idéal humaniste que nous recherchons. Nous avons rendez-vous avec vos attentes, vos espérances qui sont grandes. Dans la lucidité, la sérénité, l'estime, le partage et l'amitié.

Que l'AMOPA rassemble dans le monde la cohorte de tous ceux qui, avec humilité, avec dignité, avec passion et désintéressement, servent la langue et la culture française et lui font honneur.

"Le soleil est nouveau tous les jours" (Héraclite)

Que celui de l'AMOPA brille de mille feux sur un nouvel horizon amopalien réenchanté.

Michel BERTHET,  
Président national de l'AMOPA

## **Le mot du président**

Chers amis,

Pour ce mot du président, je tiens à vous faire part du message de madame Marguerite-Marie TREFFEL, désormais présidente d'honneur de l'AMOPA.

"Bien cher ami,

Je ne sais plus si les turbulences qui ont agité l'AMOPA, après ce funeste conseil d'administration du 18 janvier dernier, m'ont permis de vous accuser réception de votre remarquable dernier bulletin d'information et vous féliciter du magnifique travail que vous accomillez.

Je suis pleine d'admiration pour l'action ample, intelligente et généreuse que vous menez, pour la force et la loyauté de votre engagement.

Avec des personnalités de votre trempe, l'AMOPA sous la présidence de Jacques TREFFEL dont j'ai poursuivi l'œuvre brièvement mais de mon mieux, a connu un véritable âge d'or. C'est pour tous ceux qui ont participé à cette exaltante aventure dont vous rappelez si justement la devise "servir et partager" un honneur, une fierté et une espérance.

Avec toute mon amitié."

*Marguerite Marie TREFFEL*

C'est avec beaucoup de modestie que j'ai lu ce mot et je tiens surtout à en partager le contenu avec tous ceux qui font vivre notre section. Ceux qui font l'effort de participer à nos activités dont il est de plus en plus difficile de maîtriser les coûts, et puis surtout mes trois amies et complices : Nicole MAUGER, Marie-Béatrice SAGI et Marie-Claude DUPOUY. Chacune dans sa fonction accomplit avec dévouement et talent du bon travail. Elles m'apportent aussi conseils et soutien ce qui est très important. Nous formons je crois une bonne équipe où chacun fait l'effort de comprendre l'autre, ses problèmes et ses soucis même si parfois il y a un peu d'énervernement, d'incompréhension, c'est bien là le lot de toute relation humaine. Je souhaite que toute la section des Landes nous soit solidaire, chacun à son niveau peut contribuer au succès de nos actions.

L'an prochain nous célébrerons le cinquantenaire de l'AMOPA et les 35 ans de notre section ! Hé oui le temps passe vite. Je souhaite que nous organisions une journée pour fêter ces événements. Je fais appel à chacun pour nous proposer quelques idées, sa participation...

Avec toute mon amitié et l'assurance de mon dévouement.

*Bernard BROQUA*

## **Rappel cotisation**

La cotisation nationale et la participation aux frais pour 2011 sont dues en début d'année. N'oubliez pas de vous acquitter rapidement de cette petite formalité...

- Médaillés : cotisation à verser au siège national,
- Amis : participation aux frais de 10 euros par foyer à payer à madame DUPOUY (ordre AMOPA section des Landes)

Un grand merci à tous.

## **Conseil d'Administration national**

La section des Landes tient à saluer très amicalement et à féliciter chaleureusement le nouveau président de l'AMOPA Michel BERTHET.

Homme de cœur, compétent et dévoué, le président de la section de la Loire, saura je n'en doute pas assurer avec brio et sagesse, dans le partage et l'amitié, la succession des présidents de l'AMOPA : MM. César SANTELLI, Émile PRIGENT, Jacques TREFFEL et Mme Marguerite-Marie TREFFEL.

Nous lui souhaitons bon courage, beaucoup de succès et nous l'assurons de notre modeste mais profond soutien pour que vive l'AMOPA, au service de tous et de la jeunesse !



### **BUREAU NATIONAL DE l'AMOPA 18 janvier 2011**

Président : Michel BERTHET

Vice-Présidents : Gérard COLPIN

Marie Thérèse MASSARD

Roger SAVAJOLS

Secrétaire général : Roger GORIAU

Secrétaires généraux adjoints : Pierre LOUPIAS

Pierre PICHEREAU

Trésorier : Jean Pierre BIOT

Trésorier adjoint : Henry RENÉ

### **MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Monique APRÉA, chef du secrétariat général de l'I.A. des Alpes Maritimes (H), présidente de la section des Alpes Maritimes,

Michel ASSEMAT, proviseur (H), président de la section de l'Ain,

Michel BERTHET, professeur agrégé (H), président de la section de la Loire,

Jean Pierre BIOT, proviseur (H), président de la section du Rhône,

Louis BLAZY, intendant universitaire (H), vice-président de la section d'Andorre,

Lucienne CITTERIO, IPR-IA (H),

Yvonne CLÉMENT, attachée principale d'administration (H), présidente de la section du Puy-de-Dôme,

Gérard COLPIN, proviseur (H), président de la section de Paris 13<sup>ème</sup>,

Louis FORESTIER, professeur émérite à la Sorbonne (H), vice-président de la section de Paris 5-6<sup>ème</sup>,

Roger GORIAU, proviseur (H),

Pierre LOUPIAS, professeur agrégé (H),

Marie Thérèse MASSARD, inspectrice d'académie (H), présidente de la section de l'Ile-de-France,

Anne MATHIEU, professeur agrégée (H), vice-présidente de la section du Nord,

Thierry MESAS, directeur d'école,

André PERRIER, professeur agrégé (H), président de la section de la Lozère,

Pierre PICHEREAU, professeur agrégé (H), président de la section de Meurthe et Moselle,

Jean Robert PITTE, membre de l'Institut, professeur à la Sorbonne,

Alphonse POUJADE, IPR-IA, présidente de la section de Paris 14<sup>ème</sup>,

Jean PRUVOST, professeur à l'Université de Cergy-Pontoise,

Henry RENÉ, consultant-expert, président de la section du Val de Marne,

Roger SAVAJOLS, inspecteur d'académie (H), président de la section de Seine Maritime,

Alain VUILLEMIN, professeur émérite de l'Université d'Artois.

(Pour plus d'informations, notamment décosations et grades, consultez le site de l'AMOPA).

## Assemblée générale 2011

L'assemblée générale de la section des Landes de l'AMOPA s'est tenue le 12 février 2011 au restaurant "Au feu de bois", à Amou.



Les participants, venus en voiture personnelle, ont fait jouer le principe du covoiturage et se sont retrouvés autour d'un café et de viennoiseries, après avoir été accueillis par le président et les membres du bureau.

Le président prend la parole en remerciant les personnes présentes, en excusant les absents puis une minute de silence est observée en hommage aux médaillés disparus en 2010.

Les changements au niveau de l'AMOPA nationale sont évoqués et la composition du nouveau bureau national est détaillée. Le prochain Congrès international de Toulouse verra la mise en place de nouveaux statuts qui feront évoluer le fonctionnement des sections.

Le rapport moral est ensuite présenté par madame Nicole MAUGER qui assure l'intérim du poste de secrétaire :



- Les activités réalisées en 2010 se sont caractérisées par leur diversité mais par une faible participation, au point que les sorties en Lomagne et à Bilbao ont été annulées. Il faut, en revanche, se féliciter de la forte participation des élèves aux concours AMOPA : la cérémonie de remise des prix, à l'IUT, en présence de monsieur le Secrétaire général de la Préfecture, de madame l'Inspectrice d'académie, et de madame la Maire de Mont-de-Marsan, a été très solennelle et très émouvante. La remise des médailles, à la Préfecture, a concerné trois promotions, avec une bonne participation (32 médaillés présents sur 58).

- Les quatre BAL restent aussi riches et se diversifient grâce à la participation de nouveaux auteurs.



- Les projets pour 2011 sont ensuite présentés avec une nouveauté en janvier (sortie au cabaret de Saint-Lon les Mines, bien appréciée). Quatre BAL toujours plus riches, les concours, la remise des médailles sont prévus ainsi qu'une sortie d'un jour, chaque mois.

Ce rapport moral, soumis au vote, est adopté à l'unanimité.

Madame Béatrice SAGI, trésorière, présente ensuite le rapport financier qui est validé par les vérificateurs des comptes. L'assemblée générale donne alors quitus à l'unanimité.

## Conférence : Jean DAR CET

Monsieur Bernard BROQUA, président, fait ensuite le point sur la composition du bureau et du CA :

- Le secrétaire a démissionné et l'intérim est assuré par la secrétaire-adjointe, madame Nicole MAUGER, qui est candidate à cette élection : elle est élue à l'unanimité.

- Madame Béatrice SAGI , en raison d'une charge de travail très importante à l'IUT de Mont de Marsan dont elle est la responsable administrative, se retire du poste de trésorière. Madame Marie-Claude DUPOUY est candidate : elle est élue à l'unanimité.

- Madame SAGI reste membre du bureau et l'assemblée est informée de la démission du docteur LAULOM, après 34 années de bons et loyaux services au sein de la section. Il sera nommé vice-président honoraire lors de la prochaine assemblée générale de 2012. Un vice-président actif est recherché...

- L'ensemble du bureau est renouvelable l'an prochain.

La matinée se poursuit par une conférence animée par madame RENARD qui présente Canal Académie dont elle est la directrice générale et dont elle révèle le grand intérêt, lié à l'origine des auteurs des articles, tous académiciens et désireux de transmettre leur savoir.



Madame RENARD, directrice de Canal Académie, Robert LASSÈGUES, notre talentueux et irremplaçable collaborateur, nos deux amies argentines et leur correspondant du lycée de Montardon.

La vie d'un académicien landais, Jean d'ARCET, est ensuite décrite avec talent, devant un auditoire conquis.

Le repas savoureux a permis de dialoguer avec les invités parmi lesquels deux enseignantes argentines accompagnant leurs élèves à Pau et qui ont forcé notre admiration par leur enthousiasme et leur immense francophilie.

La journée se poursuit à Brasempouy, à l'église puis au musée, visite tellement appréciée que le groupe s'est séparé bien plus tard que prévu, à 18 h 15.

Nous avons eu la grande chance, lors de notre assemblée générale de pouvoir écouter madame RENARD, directrice de Canal Académie, la radio des Académies sur le Net. C'est grâce à Robert LASSÈGUES, infatigable bénévole de notre chère AMOPA que madame RENARD a pu participer à notre AG : je tiens ici à les remercier tous les deux très sincèrement et très amicalement. Merci madame pour ce moment délicieux !

Madame RENARD nous a présenté Canal Académie, dont vous trouverez l'adresse dans la rubrique "Informatique et Internet" et que je vous conseille vivement de visiter : un régal de culture et d'information.



Elle a bien voulu également me faire parvenir le résumé de sa conférence (qui a enchanté les participants à notre AG, un grand moment, hélas trop court !) sur Jean d'ARCET ou DAR CET, un académicien du "Pays". C'est avec grand plaisir que je publie son texte dans les colonnes de notre BAL.

Bernard BROQUA



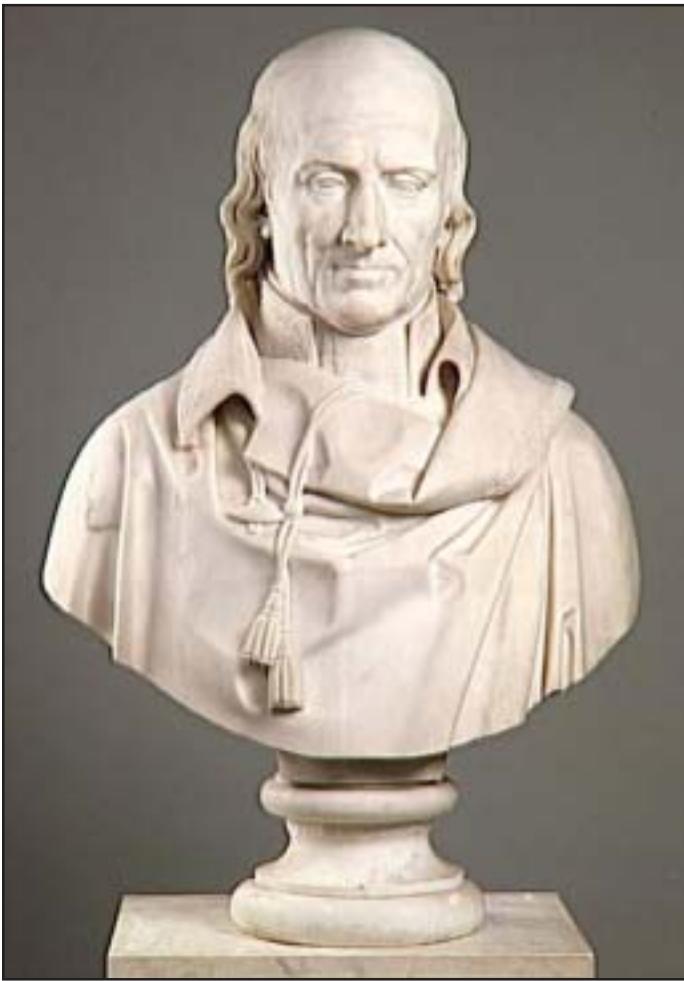
Jean d'ARCET par le peintre GÉRARD

Pourquoi avoir choisi d'évoquer devant vous la figure de Jean DAR CET ? Pour trois raisons : d'abord parce qu'il est Landais, m'est ainsi offerte l'occasion de rendre hommage à l'un de vos compatriotes célèbres ; ensuite parce qu'il fut académicien et que ma mission à la radio Canal Académie consiste à mettre en valeur la vie et l'œuvre des membres des académies réunies au sein de l'Institut de France depuis 1795 ; et enfin, parce que savant chimiste, grand nom du siècle des Lumières, il mérite qu'on ne l'oublie pas en cette année 2011 déclarée "Année internationale de la chimie".

Pour les Landais, Jean DAR CET (ou d'ARCET selon l'ancienne graphie), évoque au moins trois éléments :

- sa visite à l'Observatoire du Pic du Midi de Bigorre, où il fit, en compagnie de MONGE, en 1774, d'intéressantes études sur la pression atmosphérique,

- la porcelaine, et la ville de Samadet qui a profité de ses découvertes,



Buste de Jean d'ARCET par Antoine Denis CHAUDET

- et bien sûr, le lycée professionnel qui porte son nom, à Aire sur l'Adour.

On peut ajouter, si vous avez une formation d'ingénieur ou du goût pour la métallurgie ou l'imprimerie, "l'alliage de Darcet".

Mais Jean DARCET est beaucoup plus que cela et je voudrais vous démontrer quelle fut, en son époque, sa notoriété. Immersion dans le XVIII<sup>e</sup> siècle !

Sur sa date et le lieu de sa naissance, on laissera les spécialistes débattre : certains le font naître en 1724, d'autres en 1725 ; tantôt à Doazit, tantôt à Audignon... Ce qui est sûr c'est qu'il naquit un 7 septembre et mourut un 12 février 1801 (il y a tout juste 210 ans).

#### Jean DARCET, MONTESQUIEU et ROUELLE.

Il fait ses premières études au collège d'Aire, puis à Bordeaux. Il est présenté à MONTESQUIEU qui devient son protecteur. Le jeune DARCET le suit à Paris, en 1742, pour y devenir le précepteur de son fils, son secrétaire et confident. MONTESQUIEU à l'Académie française occupait le fauteuil 2, ayant succédé à l'homme de lettres et avocat Louis de SACY.

En 1756, DARCET achève sa Faculté de Médecine de Paris et est reçu médecin (docteur régent). Renonçant à exercer, il se tourne vers l'étude de la chimie et se lie d'amitié avec Guillaume-François ROUELLE, démonstrateur



de chimie au Jardin du Roi. Jean épousera sa fille. Ce ROUELLE, dit "l'Aîné" (1703-1770) travailla sur l'étude des sels, des acides, et fut le premier à introduire le terme de "base" dans la chimie. Membre de l'Académie des sciences en 1744, il s'est rendu célèbre par les cours publics qu'il donnait dans son laboratoire auxquels assistait l'élite intellectuelle, parmi lesquels DI DEROT, LAVOISIER et PARMENTIER.

Mais ce ROUELLE l'aîné avait un cadet ! Hilaire Marin ROUELLE (1718-1779), apothicaire du duc d'Orléans, démonstrateur lui aussi au Jardin du Roi. Jean DARCET et lui vont effectuer des recherches sur le diamant. À la Bibliothèque de l'Institut, on peut encore lire les "*Expériences faites par MM. ROUELLE et d'ARCET d'après celles de M. SAGE sur la quantité d'or qu'on retire de la terre végétale et des cendres des végétaux*".

#### 1774 : l'année de la célébrité !

Jean DARCET vient d'avoir 50 ans et il devient célèbre.

- il est nommé professeur au Collège de France où il tient la chaire de chimie et d'histoire naturelle, durant 27 ans,

- directeur de la Manufacture de Sèvres,

- inspecteur des Monnaies,

- inspecteur à vie des Ateliers de teinture de la Manufacture des Gobelins,

- et membre de l'Académie des Sciences, où il succède à Pierre-Joseph MACQUER.

Pierre-Joseph MACQUER (1718-1784), avec le chercheur Robert MILLOT, avait découvert près de Limoges le premier gisement français de kaolin. MACQUER, chimiste et pharmacien au Jardin du Roi, est membre de l'Académie des Sciences. On lui doit un *Dictionnaire de la chymie*, premier ouvrage à classer les notions chimiques par ordre alphabétique et un *Art de la teinture en soie* (à la Bibliothèque de l'Institut).

Il prend DARCET pour guide de ses recherches, et de leur collaboration naît l'art de fabriquer la porcelaine dite dure, jusqu'alors importée de Chine, Japon ou Saxe. DARCET présente ses travaux à l'Académie des Sciences, en 1766 et 1768 puis



- En 1793, sur proposition de l'abbé GRÉGOIRE, la Révolution supprime les académies car elles portaient le stigmate royal...

- Le 25 octobre 1795, la Convention adopte un rapport de DAUNOU pour créer un INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES ET DES ARTS, avec trois classes et 144 membres (nommés et non élus) :

- sciences physiques et mathématiques,
- sciences morales et politiques,
- littérature et beaux-arts.

Depuis cette date, je signale que la rentrée solennelle des cinq académies a toujours lieu le mardi le plus proche du 25 octobre...

Dans la 1<sup>re</sup> classe, Sciences physiques et mathématiques, on trouve des célébrités : LAGRANGE, LAPLACE (géométrie) ; MONGE, PRONY (mécanique) ; BERTHOLLET (chimie) ; LALANDE, MÉCHAIN (astronomie) ; LAMARK, JUSSIEU (botanique) ; DAUBENTON, LACÉPÈDE, CUVIER (anatomie et zoologie) et c'est par cet arrêté du 30 novembre 1795, que Jean DARCET, qui était déjà membre depuis 1774 de l'Académie Royale des Sciences, est nommé membre de la Classe des Sciences physiques et mathématiques, dans la section Histoire naturelle et minéralogie.

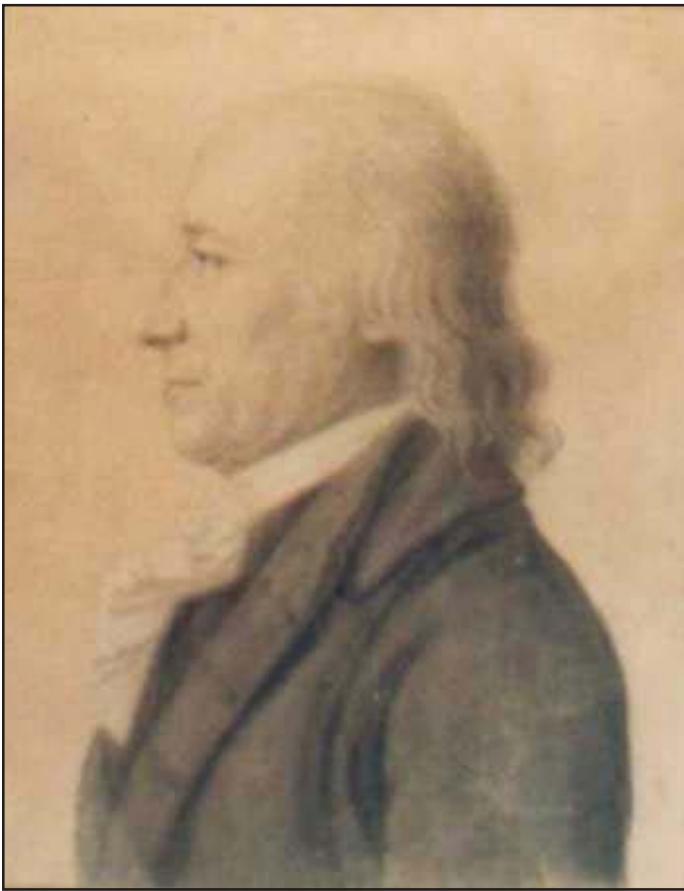
Plusieurs vont payer de leur tête la Terreur : LAVOISIER, CONDORCET (qui s'est suicidé), Lamoignon de MALESHERBES, CHAMFORT, et d'autres... DARCET, lui, échappera de peu à l'échafaud... Est-il revenu se mettre à l'abri dans les Landes ? On le dit. Il se serait retiré à Doazit pour ne revenir à Paris qu'après la tourmente révolutionnaire.

DARCET a-t-il côtoyé LAVOISIER ? Sans doute puisque ce dernier fut membre de l'Académie des sciences en 1768.

On doit donc à Jean DARCET, entre autres inventions ou découvertes, l'art de la porcelaine, l'extraction de la gélatine des os, un procédé pour extraire la soude du sel marin, un autre pour les teintures en couleurs, et un alliage fusible qui porte son nom. L'alliage Darcet est un alliage à bas point de fusion, 95°C, qui permet la fabrication de matrices et de poinçons. On lui doit aussi une foule d'analyses chimiques. Il tenta même de remplacer le fer importé d'Angleterre, par de l'acier fondu, faisant participer à sa découverte les hauts-fourneaux de Pontenx (dans la communauté de communes de Mimizan) et d'Uza (dans le pays de Born).

#### Jean DARCET, sénateur conservateur.

En 1799, an VIII, Jean DARCET est nommé membre du Sénat conservateur. BONAPARTE, par la Constitution de l'an VIII, sous le Consulat, avait instauré un sénat. DARCET y représente avec MONGE, LAGRANGE, LACÉPÈDE, BERTHOLLET et d'autres, la composante scientifique et savante.



Buste de Jean d'ARCET, dessin de DAVID

1818, il fut reçu par Raymond de SEZE le 27 août suivant. Il reçut LAMARTINE en 1830 ; il était également membre de l'Académie des Inscriptions.

#### Jean DARCET, célébré par trois grands artistes.

À quel point le Landais DARCET fut célèbre, on peut s'en rendre compte par les œuvres d'artistes fameux pour lesquels il a posé :

- DAVID, tout d'abord, qui exécute un dessin de DARCET de profil. Jacques-Louis DAVID (1748-1825) ancien élève du Collège des Quatre Nations (où est installé aujourd'hui l'Institut de France, la fameuse Coupole sous laquelle siègent les académiciens n'étant autre que la chapelle de ce collège), s'était d'abord opposé à l'Académie royale de peinture avant d'accepter d'en devenir membre. Le célèbre peintre de la cour de Napoléon, à qui l'on doit le *Serment des Horaces* et le *Couronnement de l'empereur*, fut l'un des artistes les plus admirés, enviés et honnis de son temps.

- le baron GÉRARD (1770-1837), ensuite, qui peint Jean DARCET de face, en 1800, quelques mois avant sa mort. Il est resté célèbre pour avoir donné des portraits de tous les grands noms de son époque : Madame RÉCAMIER, l'Empereur lui-même, le Tsar Alexandre 1<sup>er</sup> de Russie, Louise de Prusse, Joséphine, Eugénie de BEAUHARNAIS, et bien d'autres. Le baron GÉRARD fut reçu membre de l'Académie des beaux-arts en 1812.

#### Éloge funèbre par CUVIER.

Il meurt à Paris le 13 février 1801 (dans la nuit du 23 au 24 pluviôse an IX), laissant trois enfants, dont Jean-Pierre-Joseph, également chimiste, qui poursuivra ses travaux et sera lui aussi un chimiste célèbre.

C'est CUVIER qui prononcera son éloge à l'Académie, en 1802 : "Notice historique sur Jean DARCET, lue à la séance publique de l'Institut national le 15 nivôse an 10 / Georges CUVIER".

On ne pouvait trouver homme de science plus éminent que CUVIER pour rendre hommage à Jean DARCET : nommé successivement professeur d'histoire naturelle aux Écoles centrales, suppléant de la chaire d'anatomie comparée au Muséum, professeur au Collège de France, membre de l'Académie des sciences où il est secrétaire perpétuel pour les sciences physiques en 1803. Une succession d'honneurs le conduisent de l'Académie française en 1818, à la Pairie de France en 1831, en passant par le Conseil d'État et la chancellerie de l'Instruction publique, sans parler des distinctions académiques venant du monde entier. Sur le site de l'Académie française, CUVIER est désigné comme "paléontologue". Élu en remplacement de Monseigneur de ROQUELAURE le 4 juin

- le sculpteur Antoine-Denis CHAUDET qui réalisa un buste en marbre de Jean DARCET, après sa mort en 1806. En 1789, CHAUDET fut admis à l'Académie royale de peinture et de sculpture puis nommé membre de l'Institut dans la classe des beaux-arts.

Ces quelques éléments d'histoire n'avaient d'autre prétention que de rendre hommage à Jean DARCET, qui fera prochainement le sujet d'une émission à écouter sur Canal Académie. Actuellement, deux émissions sont consacrées à deux Landais fameux :

- l'une sur Vincent de PAUL, par l'historien Yves-Marie BERCE, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres,

- l'autre sur le Chevalier de BORDA, par Françoise THIBAUT, correspondant de l'Institut à l'Académie des sciences morales et politiques.

Vous pouvez les écouter en tapant :  
[www.canalacademie.com](http://www.canalacademie.com)

Hélène RENARD  
Directrice générale de Canal Académie  
Correspondant de l'Institut

## Visite de BRASSEMPOUY

L'assemblée générale du 12 février 2011 a réuni les amopaliens et amis landais à Amou et leur a offert l'occasion de découvrir ou de redécouvrir Brasempouy, petite bourgade de 268 habitants située au Sud de la Chalosse.



Le village, né au 13<sup>e</sup> siècle autour de son église, était formé d'une rue centrale entourée d'une enceinte fortifiée : il s'agit donc d'une bastide-rue.

La mairie est installée dans l'ancien château du comte de Poudenx, construit au 18<sup>e</sup> siècle puis réhabilité récemment.

L'église Saint-Sernin, composée à l'origine d'une simple nef, a été édifiée dès l'époque romane et fut complétée aux 16<sup>e</sup>, 17<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> siècles avec en particulier la construction de deux chapelles latérales. La tour-porche, ouverte au Nord et au Sud par deux grandes arcades, a été construite au 13<sup>e</sup> siècle.

La restauration récente de l'église conserve les traces de nombreux remaniements successifs et met en valeur quelques particularités : les deux chapelles étant décalées, la voûte de la nef est dissymétrique ; quant à la chapelle Sainte-Catherine, elle comporte une clé de voûte pendante représentant un ange aux ailes repliées.

Dans le chœur, des arcatures romanes ont été remplies de maçonnerie et sont aujourd'hui masquées par des boiseries qui reprennent les couleurs d'origine de la chaire. L'hôtel de marbre blanc date du 19<sup>e</sup> siècle et les pierres blanches contrastent avec les éléments colorés ; l'ensemble donne beaucoup de charme à cette église.

Le musée actuel a été construit en 2002, au cœur du village, près de l'ancien musée. Les architectes, Pierre et Éric RAFFY, ont conçu un édifice en forme de mastaba (tombeau de l'ancienne Égypte) surmonté de trois reproductions géantes des figurines humaines préhistoriques, parmi lesquelles se trouve la célèbre Dame à la capuche.

Le site offre un magnifique point de vue sur la campagne chalossaise et il est complété, en contrebas, par le jardin de la Dame.



Ce musée propose une exposition très pédagogique, bien commentée mais qui ne présente que des copies de certaines pièces telles que les neuf figurines féminines conservées au musée national de Saint-Germain-en-Laye.

Également, certains outils sont conservés au musée Dubalen à Mont-de-Marsan et au musée Borda à Dax. Il s'agit cependant d'une présentation très complète de l'historique et des aléas de ces fouilles et les vitrines contiennent un ensemble d'outils, de statuettes, de restes d'animaux et de reconstitutions qui rendent compte de la richesse et de l'importance du gisement préhistorique de Brasempouy.

À l'extérieur, le jardin de la Dame offre des démonstrations des activités pratiquées par les hommes du paléolithique (âge de la pierre taillée, de - 1,8 million d'années à - 12 000 ans) :



- Le feu : pouvoir se réchauffer et cuire la viande était une préoccupation quotidienne et les nomades du paléolithique transportaient avec eux des braises conservées dans des os creux ou dans des champignons. Le feu était allumé grâce à un bloc de silex frappé contre un bloc de pyrite (sulfure de fer) au dessus de débris frais d'amadou (substance inflammable provenant de l'amadouvier, champignon parasite de certains arbres) ou bien au moyen de bois de lierre perforé dans lequel on frotte une baguette de hêtre ou de sapin, à l'aide d'un archet. La démonstration a révélé que le temps humide complique cette tâche qui était réservée aux femmes.

- Les outils : ce fut d'abord des silex taillés ce qui impliquait une collecte des silex dans des régions calcaires. Les industries ont fourni des outils grossiers, comportant deux arêtes tranchantes (bifaces de l'abbévillien puis de l'acheuléen au paléolithique inférieur, jusqu'à - 80 000 ans) puis, dans des "ateliers", le savoir-faire de quelques hommes s'est perfectionné et transmis pour produire des outils en silex plus fins et plus spécialisés : racloirs, perçoirs, lames, burins, feuilles de laurier au début du paléolithique supérieur (aurignacien de - 42 000 à - 30 000 ans, gravettien de - 33 000 à - 25 000 ans). Ensuite, au solutréen (- 25 000 à - 21 000 ans) et au magdalénien (- 21 000 à - 12 000 ans), l'os, le bois de renne ont été davantage utilisés pour réaliser des outils encore plus fins tels que des aiguilles à chas. La démonstration a fourni des éclats et démontré que l'obtention d'outils retouchés nécessite un vrai savoir-faire.

- Pour la chasse : des propulseurs en bois ont été mis au point pour améliorer le lancer de sagaies munies de pointes en silex ou en os et éventuellement empoisonnées.



- L'habitat : il était constitué de tentes pour dormir (lorsque ces nomades ne s'abritaient pas dans des grottes) ; elles étaient construites avec des branches conservées au cours des déplacements en raison de la rareté de la végétation et couvertes de matières végétales ou de peaux d'animaux.

- Une pirogue en châtaignier est exposée : le tronc était creusé en brûlant du torchis.

- La végétation du jardin fournit quelques exemples de ressources de ces hommes : aux périodes tempérées, des feuilles de frêne, l'écorce du frêne lors de la montée de la sève, les jeunes pousses de petit houx (ressemblant à des asperges), les prunelles, les noisettes ... étaient consommées alors qu'en périodes plus froides, ils disposaient des jeunes bourgeons d'épicéa , des feuilles de bouleau ou des feuilles de plantain. Leur connaissance des végétaux permettait d'autres utilisations telles que la fabrication de colle à partir de résine d'épicéa mélangée à de la cire d'abeille et à de la terre ocre.

#### Histoire des fouilles de Brassempouy :

La grotte du Pape fut découverte en 1880 par des ouvriers puis fouillée par DUBALEN, conservateur du musée de Mont-de-Marsan, qui collecta des silex magdaléniens, une gravure de cheval sur os, une tête de cheval en contour découpé, d'autres objets en os et bois de renne dont un harpon. Malheureusement, cette fouille fut pratiquée sans relevé stratigraphique rigoureux (repérage dans le sédiment des niveaux successifs renfermant ces pièces pour en établir une chronologie et une datation) puis la grotte fut abandonnée, visitée par des collectionneurs indélicats et pillée par les "archéologues" réunis à Pau au Congrès de l'Association française pour l'avancement des





sciences, en 1892. Certains objets, des statuettes par exemple, furent restitués mais aucune position stratigraphique précise n'a pu leur être attribuée.

Dès lors, Edouard PIETTE et J. de LAPORTERIE menèrent, à partir de 1894, une exploration plus méticuleuse dans la grotte du Pape, l'Avenue, la grande Galerie et un peu plus loin, la galerie des Hyènes.

Les conclusions de leurs recherches furent publiées en 1898. Les sédiments de ces lieux ayant été remaniés au cours de leur occupation, la stratigraphie est difficile à établir et les conclusions ont été corrigées plusieurs fois.

En simplifiant ces conclusions, on peut retenir que ces abris ont été occupés :

- au moustérien : industrie pauvre, archaïque,
- à l'aurignacien : grattoirs, lames, pointes en os, burins,
- au gravettien : statuettes féminines, burins, grattoirs, grandes lames et pointes,
- au solutréen : feuilles de laurier, pointes à cran,
- au magdalénien : pointes, sagaies, quelques œuvres d'art animalier,
- l'azilien (mésolithique) qui succède au magdalénien n'est pas représenté à Brassempouy.

La grotte du Pape a été occupée régulièrement du moustérien au magdalénien alors que la grotte des Hyènes n'a été occupée qu'à l'aurignacien et au magdalénien.

Les œuvres d'art les plus connues sont les statuettes féminines, toutes conservées à Saint-Germain-en-Laye, après donation par PIETTE :

- Vénus de Brassempouy : ventre proéminent, hanches et cuisses très développées (79 mm)
- L'ébauche : partie inférieure d'un corps qui porte des traces de dégrossissage et de raclage et qui ne serait pas achevée (73 mm)
- Tête à la capuche : le front, les sourcils, le nez et le menton sont en relief, la bouche est absente. Un quadrillage figure une capuche ou la chevelure (36,5 mm)
- Manche de poignard : tronc adipeux sans bras et qui se prolonge vers le haut par l'amorce d'une lame qui remplace la tête (56 mm).
- Figurine à la ceinture : partie inférieure d'un corps, svelte, surmonté par un bourrelet figurant une ceinture ou un bras posé sur la taille (68 mm).
- Figurine à la pèlerine : réduite à une partie du tronc, svelte et enveloppée dans un vêtement (45 mm).



- La fillette : représentation très simplifiée d'une femme, c'est une statuette cylindrique dont les traits du visage et les seins sont absents, peut-être en raison de l'usure de l'ivoire (47,5 mm).

- Le torse : statuette réduite au tronc et à l'amorce des membres inférieurs avec un ventre saillant et des seins volumineux (93 mm).

- L'ébauche de poupée : objet fusiforme dont les détails de la tête, les membres, les seins et le sexe sont absents (46,5 mm).

Cet ensemble est exceptionnel par son ancienneté (ce sont les premières représentations humaines connues au monde) et par la variété technologique de ce travail, les artistes utilisant une gamme étendue de procédés de confection des statuettes. Des statuettes de forme élancée coexistent avec des formes plus adipeuses.

Ces figurations humaines ne sont pas issues d'une motivation unique. Par comparaison avec l'art de quelques peuples de l'Afrique noire, on pourrait considérer qu'il s'agissait de fétiches ou d'incarnations de personnages immatériels ou de traductions de la fécondité.

L'art du paléolithique se caractérise par un dualisme femme-animal et la figuration statique de la femme s'oppose à la figuration dynamique de l'animal.

Les représentations animales à Brassempouy sont des gravures sur os, ivoire et bois de renne datées du magdalénien : diverses figurations de cheval ont été découvertes ainsi que des bovidés ; par exemple, un gros morceau d'os issu d'un bassin de cheval porte une tête de cheval bien détaillée mais aussi la représentation d'un

phoque, un autre fragment osseux présente deux animaux, l'un levant une patte vers l'autre.

Nous pouvons maintenant imaginer la vie des Landais du paléolithique : ces hommes vivaient en groupes, sous un climat glaciaire (fin de la dernière glaciation du Würm, il y a 10 000 ans). La végétation était donc réduite à des lichens, des plantes herbacées et, dans quelques endroits bien abrités, pouvaient se développer de rares bouleaux et épiceas.

Dans les Landes, largement étendues à l'Ouest puisque le niveau marin était plus bas, de grandes superficies de sable étaient sans cesse remaniées par le vent, formant des dunes très mobiles, et n'offraient ni silex, ni végétaux, ni abris aux hommes du paléolithique qui se réfugiaient dans les régions comportant des grottes, après avoir collecté des silex, des branches... au cours de leurs déplacements. Ils devaient parcourir de grandes distances pour chasser et exploitaient avec beaucoup d'intelligence toutes les parties d'un animal capturé. Ils ont été capables de s'adapter, de faire évoluer leurs techniques grâce à des échanges entre groupes (mêmes outils, même procédés artistiques dans les sites du Périgord ou des Pyrénées).

Cette plongée dans notre passé nous rend admiratifs et humbles devant ces hommes qui étaient si inventifs et qui n'ont pas encore révélé tous leurs mystères. Plus tard, les bâtisseurs du Moyen Âge ont édifié nos petites bourgades et nos villes et les Landes possèdent aujourd'hui un patrimoine discret mais important que nous devons faire connaître.

Nicole MAUGER



## Souvenirs d'enfance



Retrouver son enfance, qu'est-ce ?  
Évoquer ?... Radoter ?...

" Je vais vous dire, ce que me rappellent tous les ans, le ciel agité de l'automne... Ce que je vois, c'est un petit bonhomme, qui les mains dans les poches, et sa gibecière au dos, s'en va à l'école, en sautillant comme un moineau... Il était bien étourdi... ".

Ce texte d'Anatole France, si souvent cité dans nos tous premiers livres de lecture, nous en ressentons aujourd'hui toute la nostalgie, car en vieillissant, qui ne s'attendrit pas sur ses propres souvenirs d'enfance !

Ce jardin du Luxembourg que traversait chaque jour, le petit Anatole France, paraissait bien étrange au petit campagnard que j'étais, en sarrau noir, chaussé de sabots, et toujours sifflotant comme un gai pinson. Je ne traversais que mon tout petit village, isolé certes, mais si animé et si vivant à cette époque des années 30.

On s'y interpellait en gascon, la langue qui a bercé mon enfance de ses syllabes chantantes et résonnantes. Et sa musique s'associait si bien aux joyeux rythmes que créait le marteau de mon voisin, le forgeron maréchal-ferrant.

Après avoir donné quatre ou cinq coups bien percutants sur le fer rouge, afin de lui faire prendre la bonne forme d'un fer à cheval, il aimait laisser son marteau, rebondir harmonieusement sur l'enclume, devenue son instrument de musique.

Je le vois encore ce forgeron aux brunes moustaches, toujours bras nus, torse protégé par un tricot de grosse flanelle, pantalons de velours retenus par une très large ceinture en tissu rouge, enroulée fermement et plusieurs fois autour de la taille. Et, enfin, protégé des gerbes d'étincelles par un très raide tablier de cuir.

Autour de sa forge il y avait un incessant va-et-vient de chevaux amenés par leurs maîtres. Ces derniers, à grands éclats de voix ne se

privaient pas de commenter les dernières nouvelles locales. C'était la version masculine de la gazette du village, teintée de jovialité, parfois de chamailleries politiques. Elle était toujours accompagnée de grands gestes et souvent d'éclats de rire.

La version féminine, elle, se déployait au lavoir. Moins bruyante mais plus caustique, elle était même parfois perfide.

Nous, les enfants, ne nous attardions guère, trop préoccupés par notre quête après les fuyants vairons ou les craintives écrevisses.

Je crois me souvenir, que " Le Grand Léon " fit quelques temps la une de ces papotages villageois.

Il n'avait pas volé son surnom " Le Grand Léon " ; il paraissait d'autant plus grand qu'il était svelte et maigre ; tout en charpente osseuse, sur laquelle la peau semblait très tendue. Un visage buriné, mais éclatant avec des pommettes bien rouges ; le nez anguleux, long, et lui aussi du plus beau rouge sang de bœuf. Bref, un visage taillé à coups de serpe, abrité en général sous un petit béret cachant des cheveux déjà rares.

Tout laissait à penser que c'était l'habitude de trop souvent lever le coude qui lui avait donné ce teint rubicond lumineux, apanage plutôt des bouchers.

Il faisait partie d'une équipe d'ouvriers, qui chargeaient les wagons, à la gare de M.

À la belle saison, ils avaient pour habitude de commencer leur journée à la fraîche dès quatre ou cinq heures du matin. Après une sieste en début d'après-midi ils reprenaient leur rude besogne, ne débauchant pas en général, avant dix-huit heures.

C'était une bonne dizaine de copains, qui, tous les soirs, enfourchaient vivement leurs vélos, non pour rentrer à la maison, mais pour faire une " halte-chopine ", au bistrot du bourg, chez Marie-Hélène.

Soulever des centaines et des centaines de poteaux de mine, les classer, puis les porter jusqu'aux wagons c'était déjà une tâche pénible. Mais le plus gros effort à fournir, c'était d'escalader l'échelle de fortune, pour arriver au bon niveau qui permettait de basculer le poteau de mine de l'épaule vers le fond du wagon découvert.

Dès que le soleil du matin montait dans le ciel, des traînées de sueur trempaient les chemises, déjà maculées de résine.

Ils n'avaient pas l'habitude d'étancher leur soif avec de l'eau, ils la jugeaient trop fade.

Ils évitaient pourtant de vider des bouteilles de vin, sachant que le rendement en aurait vite pâti.

Alors on les voyait souvent humecter leur gosier, buvant à la régaleade, tête penchée en arrière, mains hautes pressant la gourde en peau de chèvre.

Un mince filet de vin frais, projeté au fond de la gorge, suffisait pour calmer momentanément leur soif.

Néanmoins, il fallait les récupérer tous ces litres d'eau évaporés en sueur. Cela se faisait le soir chez Marie-Hélène.

Impatients d'arriver, ou par fierté, il leur arrivait parfois de disputer une course sur les deux kilomètres séparant la gare du village.

Et dans leur hâte à vivement s'attabler devant les " Tyaoupets " (chopines) dans la salle fraîche de l'auberge, ils abandonnaient, négligemment leurs vélos contre les murs, ou aux pieds des grands tilleuls de la place.

Moments d'insouciance, de récupération, de grand bonheur où chacun y allait de sa plus grosse plaisanterie, saluée par de grands éclats de rire.

Joutes verbales pour commencer, puis, le vin aidant, venait parfois le moment de grosses farces, et même de vigoureuses bournades.

Évidemment, les moins de trente ans étaient les plus dissipés, toujours prompts à taquiner les anciens.

Le bon tour classique, c'était de dégonfler un pneu de vélo.

Qui accuser ? Le responsable cachait bien son coup. Alors, au hasard, on se vengeait en faisant subir le même sort aux autres bicyclettes.

Cela nous amusait, de les voir, têtes baissées, accroupis ou même à genoux, poussant sur leur pompe à vélo, afin de pouvoir rentrer chez eux.

Comment, ce soir-là, une nouvelle et sotte idée est-elle venue troubler ces jeux traditionnels et gentiment " bon-enfant " ?

C'est " Le Grand Léon " que l'on a accusé. Il n'est pourtant pas certain qu'il en fût l'instigateur.

On ne peut se tromper en affirmant qu'il y a participé, car il avait la réputation de " n'en louper aucune ! "

Quatre vélos avaient disparu ! C'est ce qu'on est venu annoncer à leurs propriétaires, qui n'ont pas tardé à les découvrir, pendus aux branches basses des tilleuls.

Goguenards, les astucieux plaisantins rigolaient. Et même ils charriaient ceux qui avaient beaucoup de mal à grimper, et surtout à dégager et descendre leurs montures. La réaction ne s'est pas faite attendre. Vexés, les persécutés s'en sont pris à leurs persécuteurs. Ils ont prestement saisi les vélos de leurs soi-disant copains et entrepris de les hisser non sans mal vers de plus hautes branches.

C'est alors qu'il y a eu les premiers échanges de coups. Bousculades, chutes et injures !

Et au lavoir, comme à la forge, on a bien sûr, rapporté surtout les très vifs échanges verbaux.

" Grand escogriffe ! Qu'est-ce qu'il t'avait fait mon vélo ! T'avais qu'à le laisser tranquille... J'en ai besoin, tous les jours, moi, pour aller travailler. Tu ne respectes rien... Regarde ce câble arraché ! Cette chaîne tordue, ce rayon cassé... C'est toi qui va les réparer ? "

Ne voulant pas admettre leur bêtise ou encore moins leur défaite, les plus effrontés riaient et se moquaient à tue-tête.

" Ho là là ! Qu'est-ce que vous nous avez fait rire !... On voulait juste savoir, si vous saviez monter aux arbres !... Vous nous avez franchement déçus !... Comme acrobates, on vous croyait plus souples, plus adroits, plus forts. "

Et le ton ne cessait de monter.

- " Grande crapule, tu me le paieras,  
- Grand échalas, on te cassera,  
- Trop mazette ! Personne ne te plaindra,

- Vous avez été bien " couillonnés " (En gascon : piégés), maintenant, venez payer à boire et après on vous aidera.

- Paie d'abord ta tournée, grand fainéant ! Peut-être qu'ensuite on paiera la nôtre."

Le ton étant devenu enfin plus conciliant, tout le monde se retrouva autour des tables, à l'intérieur de l'auberge, vidant beaucoup de chopines, car l'alerte avait été chaude.

Un seul ne put retenir la colère qui le dévorait et il décida d'assouvir sa vengeance sur le champ.

Il réussit à tromper la vigilance de tous et sortit sur le pas de la porte.

Il se jeta alors sur un vélo et alerte comme un singe, arriva à le hisser à la cime même du plus proche tilleul !

Il allait recommencer une même opération, quand toute la bande, prise de soupçons, jaillit sur le pas de la porte.

À la vue de ce singulier arbre de Noël, au faîte décoré par son vélo, le propriétaire furieux, se jeta sur celui qui s'était cru très malin.

Et, à cet instant se déclencha la furieuse bagarre générale. Les comptes ne se réglaient plus qu'à coups de poings, en empoignades de haute lutte qui les faisaient rouler par terre.

Plus le temps de discuter ! Ni même d'injurier ! Était venu le moment de cogner ! Mêlée générale ! Les nez saignaient ! Les visages étaient tuméfiés. Il y en a même qui griffaient et qui mordaient.

Tout le voisinage, alerté par un tel tapage se précipitait et non sans mal arrivait à calmer le jeu.

Et puis silence total. Chacun ruminait son mécontentement. Chacun faisait le bilan des dégâts, tête basse, visage marqué et grimaçant de douleur.

Il faudra beaucoup de temps pour dépouiller les tilleuls de leur inhabituel décor. Monter était relativement facile en tirant bien fort vers le haut. Par contre, descendre un vélo, qui se coinçait dans les branches s'avéra une entreprise fort délicate, les roues ayant tendance à se mettre en travers.

Résultat final : guidons retournés, câbles arrachés, chaînes pendantes, rayons cassés, etc. etc.

S'estimant le plus lésé et certainement très fâché, il y en eut un qui alla se plaindre à la gendarmerie du canton.

Et c'est pour cela que l'épilogue fut plutôt triste.

Trois mois plus tard, par une belle après-midi de septembre, quand le soleil réchauffe sans brûler et qu'on sort même à sa recherche au lieu de se réfugier à l'ombre, le village tout étonné, remarqua que le groupe d'ouvriers de la gare était déjà là.

Il était à peine seize heures.

Leur arrivée avait été très discrète, quasi-silencieuse.

Pas la moindre agitation, pas le moindre éclat de voix, mais plutôt des conciliabules, presque du bouche à oreille.

Que se passe-t-il donc ?

Ils ne se sont pas précipités dans l'auberge. Ils sont restés sur la place, les regards tendus vers la route blanche qui, pour entrer dans le village a ouvert une tranchée dans la grande forêt de pins.

Manifestement, ils attendent quelqu'un !  
Et on sent de l'inquiétude dans l'air.

Vers les vingt-et-une heures enfin, arrivent trois de leurs compagnons.

Ils ont du mal à monter la petite côte.

Et quand, épisés, ils descendent de leurs vélos, ils sont encerclés par tout le groupe.

Et les questions fusent !

" Alors ! Comment ça c'est passé ? "

On s'adresse surtout à " Grand Léon ", qui, très mécontent, n'ouvre même pas la bouche.

Pourtant c'est lui l'aîné, c'est de lui qu'on attend une réponse.

" Allons boire un coup, dit-il enfin en maugréant. C'était loin Mont de Marsan ! Cinquante kilomètres de bon matin. Et autant au retour, ça fait une dure journée pour mes jambes. J'ai avalé trop de poussière. Ma gorge est sèche ! "

Autour de la table, des verres de vin sont aussitôt lampés, et puis enfin les langues se délient.

" Aou Diou Biban de Macareou " (jurons coutumiers prononcés à tout propos) " on va s'en souvenir longtemps de cette folle journée " ! tempête " Le Grand Léon ", les poings serrés sur la table.

On se serait cru à la messe. Et oui, même des messes d'enterrement !

Il y avait comme des curés déguisés, tous (en peilles nègres) en robes noires.

Ils déclamaient en secouant leurs larges manches et en rajustant leurs plastrons blancs !

Le plus fatigué et surtout le plus sévère est apparu sur un coup de sonnette.

Il s'est assis et quand il a posé sa calotte noire sur la table, je me suis dit :

- " Aou Diou Biban ", il va nous chanter les vêpres ?

- Non ! ( " lou hin de p... " ) (toujours des bordées de jurons habituels). Il n'a pas chanté ! Mais il a bien crié. Et il nous a engueulés !

- Irresponsables ! Déchets de la société ! Petits voyous ! Mauvais garçons ! Bons à rien ! Pilier de bistrots !

Je crois qu'il a dit aussi " retardés mentaux qui ne maîtrisent pas leurs pulsions ! "

Et oui, il nous a même traités d'asociaux. Je crois que ça veut dire : " des rigolos ".

Il ne lui manquait plus que la baguette d'osier que savait si bien manier monsieur Bahaigne (leur vieil instituteur) quand il nous tapait souvent sur les doigts !

- Eh ! Vous ! Le grand escogriffe au sourire ironique m'a-t-il dit, en me montrant du doigt, je vous les ferai passer vos envies de jouer avec les biens d'autrui ! "

- C'est sûr, je n'avais plus envie de rigoler, surtout quand il a dit finalement :

- Greffier, inscrivez ! " Amende, quatre cents francs chacun, pour trouble à l'ordre public et dégradations diverses ! " Et il s'est encore adressé à moi : " Vous ! Vous méritez en plus le bonnet d'âne ! "

- Quatre cents balles ! S'écrie en chœur la troupe des copains, stupéfaits ! mais c'est plus de la moitié du salaire du mois !

Ragaillardi par une longue rasade, c'est " Le Grand Léon " qui rompt le premier le silence.

En bon Landais, fier et amoureux du panache, il se sent responsable du moral de son groupe d'amis.

Alors il se lève, dressant son corps de héron, perché sur des jambes grêles et s'écrie :

- Oh ! Les copains ! N'es décheram pa meï ensulta per un troupet de " Moussurots de la Bile " à las peilles nègres... Jamas n'en mettut las mans dens la gemme, aquets fénians ! ( Oh ! Les copains ! Nous ne nous laisserons plus insulter par un troupeau de petits messieurs de la ville, déguisés en robes noires et qui jamais ne se sont salis les mains dans la résine, les fainéants ! ).

Ce discours n'étonne personne. Il fait partie de l'air du temps !

Sur fond de la crise de 1929, les travailleurs résiniers et métayers sont entrés en conflits contre les propriétaires, en général de la ville, y vivant en rentiers, et qui exigent toujours un partage des récoltes à 50%. À la forge, on commence à parler de " Croix de Feu " et " Front populaire ".

Alors "Le Grand Léon" poursuit sa diatribe, et levant le poing s'écrie :

" Oui, on a été enguirlandés... Et rançonnés... Et méprisés..."

- Une grande messe au chef-lieu, ça nous suffit ! Dorénavant on règlera nos problèmes entre nous, et dans notre village.

- Nos vélos seront désormais sacrés ! On n'y touchera plus ! Ce sont nos outils de travail."

Et tout à coup, se déridant, il annonce :

- Dimanche matin, battue au renard. Amenez vos bons chiens. J'ai repéré les terriers. Tous à " Cap de Lanne " à six heures du matin !

Nos fermières en ont assez de voir disparaître jour après jour, poulets, dindonneaux et canetons !

L'après-midi on promènera les dépouilles de ces prédateurs, de métairie en métairie. À leur vue, les femmes seront heureuses et généreuses. Il faut les rassurer ! Les amadouer !

Bien sûr, l'argent, les œufs, les poulets, les canards qu'elles vous offriront en récompense ne suffiront pas pour payer l'amende. Mais il y en aura plus qu'assez pour faire la fête.

Et, appelant la patronne, il proclame :

- "Dimanche soir, on soupe tous ici ! On veut un copieux repas : bouret, saouce, roustit" (expression locale signifiant : viande bouillie en entrée, puis une sauce, et enfin une viande rôtie !).

Pour dire toute la vérité, je dois rapporter que quelques bien pensantes du lavoir indignées, s'entretenaient entre elles de ces navrantes comédies d'ivrognes, des pitreries grotesques de ces effrontés sans vergogne, Etc. Etc. Etc.

Par contre, à la forge toutes ces pitreries ont beaucoup amusé ! Et fait rire... Longtemps !...

C'est là, que le récit, en farce en fut fait. Je l'ai retrouvé, gravé sur le disque de mes premiers souvenirs...

Moralité (parodiant Ronsard).

Jeunes gens, si vous m'en croyez,  
Vivez bien vos jeunes années !  
Un jour vieux, vous radoterez  
Bien seul, ruminant vos pensées.

Roger BERNADET

Chers amis, après son excellent récit paru dans le précédent numéro, notre ami Roger BERNADET nous comble une fois de plus par ses souvenirs d'enfance. Je souhaite et j'espère que ces textes vous enchantent et je me réjouis que notre petit et bien modeste BAL puisse les publier, les diffuser. Il serait bien dommage que tant de saveurs restent sans " gastronomes " de l'esprit et du souvenir. C'est ici aussi un devoir de mémoire que réalise notre ami.

Je suis bien certain qu'il a encore d'autres " perles " à nous confier, pour le plaisir de tous, nous les anciens, mais aussi de celui de nos enfants et petits-enfants.

N'hésitez pas à féliciter Roger ! À lui dire merci et tout le bien que vous pensez de ses textes. N'oubliez pas de lui dire que nous attendons tous, impatiemment, la suite...

Pour ma part, Robé, (pardon : amical souvenir de jeunesse...) je te redis très affectueusement et avec beaucoup de respect " Merci mon cher Professeur ". Cela nous rajeunit un peu !

BB



## *L'armée d'hier et d'aujourd'hui.*

## LA BASE DE MONT-DE-MARSAN CHANGE DE VISEUR EN 2011

### *Légende photo 01 : Bases de Défense en France.*

*Légende photo 02 : Organisation géographique des Bases de Défense.*

*Légende photo 03 : Objectif du comité de projet : adapter le modèle type des Bases de Défense à la BA 118.*

Nous y sommes. La réforme des Armées annoncée en 2008 prend forme sur la Base aérienne 118. En effet, c'est le 1<sup>er</sup> janvier 2011 que la Base de Défense de Mont-de-Marsan a été créée. Nouveaux escadrons, départ d'unités, transferts de compétences... Plusieurs changements attendent le personnel de la base. Mais pour l'essentiel, c'est une démarche qui consiste à créer un groupement de soutien. Passage en revue de l'ensemble de la nouvelle organisation en cours d'élaboration.

#### **Une réforme nationale...**

La rationalisation du soutien au profit de l'opérationnel.

Voilà maintenant deux ans que monsieur Hervé MORIN, alors ministre de la Défense, a annoncé la mise en œuvre d'une réforme sans précédent dans le cadre du vaste chantier de modernisation des armées. La création de Bases de Défense (BdD) sur l'ensemble du territoire national est une mesure phare de cette transformation. Leur principe ? Regrouper et rationaliser, sous une organisation interarmées unique, les fonctions d'administration générale et de soutien commun jusqu'alors dispersées au sein des armées et des services. Les regroupements des formations militaires en BdD répondent à une acceptation géographique de proximité : plus que la distance géographique, c'est le déplacement par voie routière entre les formations et la portion centrale du groupement de soutien de la BdD qui détermine ces regroupements. En clair, tout organisme militaire situé dans un rayon d'environ une heure de déplacement, par voie routière, de la BdD sera soutenu par cette dernière.

Le soutien commun autrefois réalisé par chaque armée est donc maintenant fait en interarmées. Ceci grâce à la mise en œuvre d'un GSBdD (Groupement de soutien de la Base de Défense) créé à partir de la mutualisation de tous les soutiens communs dévolus précédemment à chacune des formations militaires : finance, restauration, transport, traitement des déchets, infrastructure... Le GSBdD joue donc un rôle de prestataire de services dont l'ensemble des organismes présents dans la BdD peut bénéficier. Une des finalités de cette nouvelle organisation consiste à recentrer les militaires sur leur cœur de métier : l'opérationnel. C'est pourquoi on trouvera à terme plus de personnel civil dans

## Bases de défense



les bureaux du groupement de soutien. Par ailleurs, il ne faut pas oublier que le GSBD a pour vocation première de soutenir les opérations extérieures, intérieures et toutes autres missions opérationnelles. Tout en assurant bien évidemment le soutien courant des unités habituelles.

L'objectif majeur de cette nouvelle organisation est de maintenir la part des effectifs de la Défense consacrés aux missions opérationnelles, tout en rationalisant celle consacrée au soutien. Plusieurs étapes ont été mises en œuvre pour en arriver là. En effet, après une année d'expérimentation initiale en 2009, la démarche expérimentale s'est prolongée en 2010 avec la mise en œuvre d'une phase pilote destinée à approfondir et à finaliser le modèle d'organisation de référence pour les BdD de 2011.

Ainsi, le concept de BdD a été testé le 1<sup>er</sup> janvier 2009 sur un échantillon de 11 sites présentant différentes caractéristiques (taille plus ou moins grande, périmètres géographiques variés, mixité des armées ou non...). Après un premier retour d'expérience, l'État-major des armées a poursuivi son expérimentation avec la mise en place de 18 bases pilotes (sept nouvelles bases ajoutées aux onze BdD expérimentales).

Après ajustement des procédures pratiques de fonctionnement, place au déploiement final. Depuis septembre 2010, des équipes " harpons " ont été désignées sur chaque futur site BdD. Composées des prochains commandants de BdD, chefs de GSBdD et chefs de services de soutien, ces équipes sont chargées de préparer le terrain en appliquant les recommandations de l'EMA.

Le 1<sup>er</sup> janvier 2011, ce sont donc 51 Bases de Défense qui existent en métropole et 9 en outre-mer.

## Organisation géographique d'une BdD



### Une nouvelle chaîne interarmées

Cette réorganisation administrative s'accompagne d'un profond changement organique. L'enjeu est de créer une chaîne unique du soutien placée directement sous les ordres de l'Etat-major des armées (EMA). Sous l'autorité du CEMA, le Commandant interarmées du soutien (COMI AS) prend les décisions en concertation avec les armées, le Service général de l'administration, la Délégation générale de l'armement, et les autres services de la chaîne interarmées du soutien spécialisé (Service des essences des armées, Service de santé des armées...). Pour exercer ses attributions, le COMI AS s'appuie sur le Centre de pilotage et de conduite du soutien (CPCS). Des Etats-majors de soutien de défense (EMSD) ont été conçus comme des échelons déconcentrés du CPCS. Ce sont des échelons intermédiaires de synthèse et de coordination entre le COMI AS (échelon national) et les BdD (échelon local). Localisés à Paris, Bordeaux, Rennes, Lyon, Metz, Brest et Toulon, ils sont chargés de fluidifier la circulation de l'information entre le niveau central et les Bases de Défense, de faciliter la prise de décisions et de contribuer au déploiement des BdD. À terme, l'ensemble de cette chaîne interarmées du soutien regroupera plus de 40 000 personnes.

Au niveau local, le CEMA nomme un Commandant de la base de défense (Com BdD) à la tête de chaque BdD. Ce dernier est responsable du soutien de toutes les formations du ministère situées dans le périmètre de sa BdD. Ainsi, il appartient au Com BdD d'optimiser le soutien au profit de nombreuses unités opérationnelles de toutes les armées. Cependant, il n'a pas autorité sur les commandants des formations administratives rattachées à la BdD. Ceux-ci restent responsables, vis-à-vis de leur chaîne opérationnelle, de la préparation et de l'emploi des forces placées sous leur commandement. Par exemple, le commandant de la BdD " X " n'a aucun pouvoir sur le commandant de la BA " Y " qui reste sous l'autorité du CEMAA pour la réalisation de ses missions opérationnelles. En revanche, il est le référent du chef/commandant<sup>1</sup> du Groupement de soutien de la Base de Défense. Une toute nouvelle hiérarchie pour une toute nouvelle organisation appliquée à Mont-de-Marsan.

## Mise en place d'un comité de projet

Comment adapter le schéma type des Bases de Défense à la BA 118 ? Voilà la question à laquelle a dû répondre le comité de projet, pour construire la base de demain de manière règlementaire et juridique. " Nous avons essayé de ne rien oublier, ni personne " commente le commissaire lieutenant-colonel Michel CORDIER, chef du soutien personnel, chef de projet et futur commandant du groupement de soutien de la base de défense (GSBdD) de Mont-de-Marsan. Créé début septembre 2010, le comité de projet de passage en BdD, dont le directeur n'était autre que le colonel Christophe OURSEL, commandant la BA 118, était composé de l'adjoint-forces, des chefs de soutiens actuels et des futurs chefs de services du GSBdD. Leurs missions ? Adapter les directives génériques en directives locales, définir les meilleures conditions de passage en BdD, positionner le personnel en cohérence avec les nouveaux référentiels d'organisation en évitant de doublonner les postes (création de nouvelles structures), rédiger le corpus réglementaire pour les nouvelles unités (notes d'organisation, fiches de poste, etc.)...Tout ceci en se réunissant, au minimum, une fois par mois. En parallèle, l'équipe " harpon " de la BdD Mont-de-Marsan a été désignée par l'EMA. Composée du colonel OURSEL, du commissaire CORDIER et du commandant PRADEL, elle est le point de contact du COMI AS et du CPCS auxquels il faut rendre compte de l'avancée du projet. L'EMSD de Bordeaux est chargé d'accompagner la BdD de Mont-de-Marsan dans son déploiement.

Comme nous l'avons vu, la Base de Défense doit assurer au niveau local le soutien aux formations et aux organismes du Ministère de la Défense implantés dans son périmètre. S'agissant de la BdD de Mont-de-Marsan, la seule formation administrative soutenue sera la Base aérienne 118, appelée base aérienne nouvelle génération (BA-NG), sans oublier l'état-major du Centre d'expériences aériennes militaires (CEAM), les équipes de marque stationnées à Mont-de-Marsan et quelques micro-organismes, tous déjà soutenus par la BA 118 précédemment. Le principe fondateur des BdD de mutualisation de l'administration générale et du soutien commun ne trouve ainsi qu'un sens et une portée limitées en ce qui concerne Mont-de-Marsan. Le commissaire Michel CORDIER explique que " la réforme est de moindre portée puisqu'il s'agit d'une BdD de type 1 (voir encadré) ".

Néanmoins, le rattachement du personnel du ComBdD et du GSBdD à l'Etat-major des armées implique de mettre en œuvre l'organisation " Base de Défense ", distinctement de la BA-NG rattachée à l'EMAA. " À l'été 2011, nous compterons un effectif de 3 700 personnes. Nous nous mettons donc dans une disposition type qui nous permettra, dans un avenir plus lointain, d'évoluer plus facilement, le cas échéant, vers une BdD de type 2 voire de type 3 " ajoute-t-il.

Concernant les effectifs, pour Mont-de-Marsan, il n'y a pas de réduction de postes. " Nous sommes même obligés d'en créer ! " précise le colonel Christophe OURSEL. " La base ne ferme pas. Au contraire, elle grossit en gagnant des unités et du personnel, poursuit-il. Il n'y a pas donc lieu de s'inquiéter.

Le seul gros changement relève de tout ce qui est soutien commun, qui est sorti du giron d'une armée en particulier pour appartenir à l'interarmées ". Au niveau du calendrier annoncé, la BdD Mont-de-Marsan sera officiellement créée le 1<sup>er</sup> janvier 2011. " Nous vivrons une phase transitoire d'au moins 18 mois pour que le nouveau système se mette totalement en place. Il y aura forcément des ajustements à réaliser. Il faut harmoniser tous les processus de gestion du personnel " explique le commandant de base. Un long travail en perspective...

#### BA-NG / BdD : deux nouvelles entités

C'est le colonel Christophe OURSEL qui assure le commandement de la BdD : " Je suis aujourd'hui commandant de base aérienne, délégué militaire départemental et maintenant commandant de la BdD : je rajoute une nouvelle casquette ! " plaisante-t-il. Toute cette réforme entraîne une harmonisation de l'administration et des règles de gestion du personnel. " Les appellations vont changer mais pour la majorité des gens sur la base, ce sera transparent " explique le nouveau ComBdD. Et au commissaire Michel CORDIER d'ajouter : " La BA 118 devrait être peu impactée car il n'y a pas d'autres formations administratives rattachées ". Globalement, tous les services du Soutien personnel passent sous la houlette du COMIAS et deviendront le GSBdD, sous le commandement de l'EMA. Aux ordres du commissaire CORDIER, subordonné au ComBdD, ce GSBdD est construit sur la base de quatre grands piliers : un Service achat finance (SAF), un Service administration

du personnel (SAP) pour les ressources humaines, un Service soutien vie (SSV) pour la restauration, l'hôtellerie, le logement et les loisirs et un Service soutien commun (SSC) créé à partir d'un rassemblement de différentes unités (régie infra, magasinage, énergie, transport, agence postale...). Chacune de ces nouvelles entités sera armée par des chefs de services, soit respectivement le capitaine Pascal BOINARD, le commandant Lilian PRADEL, le capitaine Bruno CANDAU et le capitaine Vincent CARREZ. En bref, c'est une population d'environ 300 personnes qui soutient d'une façon très large (hors soutien spécifique) les unités opérationnelles. D'un point de vue géographique, l'ensemble des micro-organismes extérieurs qui étaient avant soutenus par la base est désormais sous la coupe des BdD de Toulouse et de Pau. Le champ de tir de Captieux reste quant à lui soutenu par la BdD Mont-de-Marsan.

Voilà pour le soutien commun. En ce qui concerne le soutien spécifique, trois nouvelles structures hébergent les entités locales de soutien spécialisé. En effet, le passage en BdD n'implique pas uniquement la création du GSBdD. Ainsi, l'Unité de soutien infrastructure (USID), construit sur la base d'une partie de l'actuel ESIE (Escadron de soutien à l'infrastructure et l'énergie) et d'une partie du SLI (Service local infrastructure), assure la conduite des opérations d'entretien immobilier. Le Centre médical des armées (CMA), lui, mutualise les moyens du soutien médical. Enfin, le Centre interarmées des réseaux d'infrastructure et des systèmes d'information (CIRISI), installé en début d'année sur la BA 118, apporte le soutien informatique. Parallèlement, le Service des



essences des armées maintient ses compétences de soutien pétrolier des forces à travers le DEA 40.402. L'action de ces soutiens spécialisés est coordonnée par le ComBdD. Chacun des chefs de ces unités spécifiques est l'unique conseiller du ComBdD dans son domaine d'expertise.

Maintenant, place aux nouveautés de la Base aérienne nouvelle génération (BA-NG). Tout d'abord, un Bureau opération base (BOB) est créé sous le commandement de l'adjoint-forces. Il assure la coordination entre les unités navigantes, l'Escadron de soutien technique aéronautique (ESTA) et la plateforme. Le soutien opérationnel subit lui aussi une refonte. L'Escadron des systèmes d'information et communication aéronautiques (ESICAéro) est en effet transféré au Soutien technique qui est pour l'occasion rebaptisé Soutien technique aéronautique. Au niveau opérationnel, certains changements sont liés à la réforme. En effet, un de ses objectifs était de densifier les plateformes aériennes en regroupant au moins deux escadrons pour rentabiliser les chaînes techniques. C'est en partie pour cela que l'Escadron de transport " Ventoux " déménage sur la base aérienne de Creil pour rejoindre le deuxième ET. Deux nouveaux escadrons de chasse vont eux débarquer sur le tarmac de la BA 118. L'escadron de défense sol-air (EDSA) 12.950 " Tursan " va lui se détacher du soutien opérationnel et accroître ses effectifs avec l'arrivée du système Sol air moyenne portée/terrestre (SAMP/T). Quant au Dépôt atelier de munitions spéciales (DAMS) 16.004, il fermera ses portes à l'été 2011.

Pour conclure, le colonel Christophe OURSEL, commandant de la BdD et de la BA 118, tient à préciser que " La réforme étant une décision politique, il nous appartient de tout faire pour la mettre en œuvre dans les meilleures conditions possibles. C'est vrai qu'il va falloir changer nos façons de penser, et accepter de nous remettre en cause. Le personnel ne doit pas penser qu'il va perdre son identité : ce sont juste de nouveaux parcours de carrière, de nouvelles opportunités. Il est toujours enrichissant de découvrir de nouvelles choses, d'aller voir ailleurs... "

#### Aspirant Christelle HINGANT

<sup>1</sup> Le poste de responsable du GSBdD peut être aussi bien confié à un militaire qu'à une personne civile. S'il s'agit d'un militaire, il est le commandant du GSBdD. Au contraire, s'il s'agit d'un civil, il est le chef du GSBdD.

#### Encart 1 Quatre types de Bases de Défense

Plusieurs organisations ont été étudiées afin d'évaluer le choix le plus judicieux pour chaque zone géographique. Il existe donc quatre types de BdD :

- type 1 : BdD regroupant une seule formation majeure à laquelle peuvent se rajouter des micro-organismes relevant d'autres subordinations.

- type 2 : BdD soutenant plusieurs formations et organismes importants, relevant, on non de subordinations différentes.

- type 3 : BdD soutenant un effectif important (plus de 10 000 personnes par exemple : Brest, Toulon) ou

correspondant à des situations particulières (exemple : Paris).

- type 4 : BdD soutenant des forces de souveraineté ou des forces de présence.

#### Encart 2 Tradition

Afin de donner une identité au personnel, il a été décidé pour chacune des Bases de Défense de créer un insigne et un fanion spécifiques. L'appel à candidatures a été lancé fin octobre. L'insigne de la BdD de Mont-de-Marsan est donc en cours de définition.

#### Encart 3 Petit lexique

BA-NG : *Base aérienne nouvelle génération.*

BdD : *Base de défense.*

CEMA: *Chef d'état-major des armées.*

CMA : *Centre médical des armées.*

COM BdD : *Commandant de la base de défense.*

COMI AS : *Commandant interarmées du soutien.*

EMSD : *Etat-major de soutien de défense.*

DIRISI : *Direction interarmées des réseaux d'infrastructure et des systèmes d'information de la défense.*

MGA : *Major général des armées.*

OIAS : *Organisation interarmées du soutien.*

OIA: *Organisme interarmées.*

SCEM SOUT : *Sous chef d'état-major soutien de l'état-major des armées.*

SGA : *Secrétariat général pour l'administration.*

SCA : *Service du commissariat des armées.*

SSA : *Service de santé des armées.*

SEA : *Service des essences des armées.*

USID : *Unité de soutien infrastructure de la Défense.*



## Le SAPAD

### Pour les enfants malades, l'école reste un droit.

B.... élève d'une école montoise, a 9 ans. Il est gravement malade depuis quelques semaines. Son quotidien est rythmé par les soins et les traitements lourds qui le fatiguent énormément. Sa vie d'élcolier en est fortement perturbée.

Lorsque la maladie vient bouleverser la vie de l'enfant, son espace de vie se trouve subitement envahi par des examens, des prélèvements, des consultations, des hospitalisations de toutes sortes. Il n'est plus qu'un corps malade, un corps de souffrance, un corps morcelé et réduit à l'organe responsable de tous ses maux.

Il faut certaines fois des jours, des semaines, pour que l'entourage de l'enfant parvienne à se dégager de l'oppression médicale consécutive à la découverte et à la prise en charge de la pathologie et parvienne à regarder l'enfant au-delà de son corps malade. La place de l'école est alors fondamentale pour permettre à l'enfant de ne pas être réduit à ce corps souffrant : elle repositionne l'enfant dans un espace qui n'est plus réduit aux contraintes médicales, aux techniques biologiques, chirurgicales, radiologiques. Elle garantit une continuité dans sa scolarité et lui permet de lutter contre l'isolement et ce sentiment cruel d'étrangeté. Elle participe ainsi à permettre à l'enfant de supporter bien des contraintes et des inquiétudes liées à la maladie. En pouvant être à nouveau un élève, l'enfant malade se trouve réinscrit dans ce qui fait la vie quotidienne des enfants de son âge et de fait, il est restauré dans son humanité de petit d'homme.

### Mais comment poursuivre une scolarité malgré la maladie :

L'école de D... a pour cela fait appel au **SAPAD** (service d'aide pédagogique à domicile) géré par l'association des Pupilles de l'Enseignement Public par convention avec l'**Inspection Académique des Landes**, et dont la mission est d'éviter d'ajouter à l'injustice de la maladie celle de l'exclusion scolaire.

En effet, tout enfant ou adolescent malade ou accidenté doit avoir la possibilité de poursuivre ses apprentissages scolaires tout en conservant le lien avec son établissement scolaire. C'est pourquoi les Pupilles de l'Enseignement Public (les PEP) en complémentarité avec l'**Inspection Académique**, mettent en œuvre tous les moyens pédagogiques et techniques au service de ces enfants pour préparer le projet et faciliter leur retour dans l'école ou l'établissement d'origine.

Dans les Landes ce service lancé en 1992 a été financé jusqu'en 1996 sur les fonds propres de l'**AD PEP 40**. Depuis 1996 il est fortement soutenu par l'**Inspection Académique des Landes** qui, dans le cadre d'une convention, permet de rémunérer une grande partie des heures d'intervention des enseignants volontaires. Depuis 1998, une circulaire nationale

tend à généraliser ce type de service mais nous pouvons dire que le département des Landes fait figure d'exemple en la matière car le partenariat avec l'**Inspection Académique**, pour qui la scolarité des enfants malades est une priorité, a permis la mise à disposition d'un poste de coordonnateur pour gérer ce dispositif. L'association des PEP 40 gère le service, prend en charge le côté administratif, les frais de déplacements des enseignants et tout le matériel nécessaire aux élèves pour améliorer leur scolarité à domicile et permettre de faire le lien avec leur classe d'origine, par le biais d'ordinateurs portables qui sont prêtés aux familles et dont l'installation et l'initiation sont confiées à une personne salariée de l'association.

Le dernier renouvellement de notre parc informatique s'est fait grâce au Conseil Général des Landes, qui a doté notre service d'ordinateurs portables au profit des enfants malades. Des visiocours sont en phase d'expérimentation avec le soutien de l'**ALPI**.

Dans ce service, il s'agit bien de répondre à une exigence de service public. Aucun jeune ne peut en être écarté pour quelque raison que ce soit. Toute demande d'assistance pédagogique à domicile justifiée et validée par le médecin scolaire doit être entendue parce qu'il s'agit d'un droit, du droit à la scolarisation et à la formation. Pour ces raisons, le **SAPAD** s'adresse à tous les enfants et jeunes de la grande section maternelle à la terminale, quels que soient leur situation géographique, leur établissement scolaire, que l'élève soit dans l'enseignement public ou privé sous contrat.

Enseigner auprès d'enfants malades exige des qualités humaines et professionnelles spécifiques qui vont bien au-delà de l'attention, de la bienveillance, de la transmission de savoirs. C'est pourquoi il faut privilégier l'intervention d'enseignants qualifiés, rémunérés à cet effet, pouvant rendre compte de leur activité dans un cadre institutionnel permettant de préparer et de faciliter le retour dans l'école ou l'établissement d'origine. Ce sont bien des professionnels en exercice qui travaillent et non un acte de charité qui s'effectue.

Les propres enseignants de l'élève sont sollicités en priorité. Très peu d'entre eux refusent car nous pouvons tous être confrontés à la maladie dans nos familles. De plus ceux-ci sont les mieux placés pour effectuer les cours à la maison car ils connaissent l'élève et suivent le même programme que celui de la classe. Ainsi lorsque l'enfant peut retourner à l'école, il n'y a pas de décalage dans les apprentissages. Il arrive même que certains élèves, du fait de cette relation duelle, progressent plus vite et ont un peu d'avance sur leurs camarades.

### La notion de service :

Il s'agit, au delà de l'aide pédagogique à domicile, d'apporter à la famille et à l'élève concernés toutes les réponses aux problèmes qui se posent, sur le plan social, familial, financier liés à l'irruption d'un événement aussi déstabilisateur que la maladie ou l'accident d'un enfant.

Un certain nombre de relais et de partenariats nous permettent de répondre au mieux à toutes les questions et sollicitations aussi bien des familles que des enseignants. Le rôle de la coordonnatrice du service est

d'être l'interface entre les différents partenaires, éducatifs, sociaux, familiaux, médicaux et de mettre du lien. Ce fonctionnement est possible grâce à la contribution de plusieurs partenaires financiers : Conseil général des Landes, CPAM (Caisse Primaire d'Assurance Maladie), DDCSPP (Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations), MAE (Mutuelle Assurances Élèves), MAIF (Mutuelle Assurance des Instituteurs de France) et ne peut exister que dans le cadre associatif qui permet la souplesse et la réactivité nécessaires à la prise en charge de telles situations.

Cette assistance pédagogique s'inscrit dans un projet individualisé qui tient compte du rythme de l'enfant et de sa famille. Une coordonnatrice, professionnelle de l'enseignement, permet de garantir l'efficacité et la cohésion du service. Elle travaille en étroite collaboration avec la commission SAPAD, composée d'un médecin éducation nationale, d'une assistante sociale, d'une psychologue scolaire, d'enseignants, tous administrateurs de l'association. Lieu d'informations mutuelles, il est l'occasion de valider les objectifs assignés au dispositif et traduit concrètement la volonté collective de le faire fonctionner dans le cadre du service public.

La notion de service implique qu'au delà de la dimension pédagogique, on se préoccupe aussi de la dimension psychologique. Il s'agit, grâce à la mise en place de lieux de formation et d'écoute, de mettre en œuvre les ressources et les moyens de notre réseau pour accompagner les familles et les enseignants qui vivent des situations difficiles face à des enfants malades.

Afin d'aider les enseignants à aborder dans leur classe les problèmes délicats de la maladie, du handicap, de la mort, le SAPAD propose aussi en prêt gratuit des malles de livres élaborées par cycle d'enseignement. D'autre part, grâce au soutien financier de la DDCSPP et de la CPAM, des journées de formation ou groupe de parole peuvent être proposés aux familles ou aux enseignants.

C'est un bel exemple de ce que peut et doit faire le service public. Notre association, dont les principes fondateurs sont la laïcité et la solidarité, permet d'apporter une réponse à ce droit élémentaire qu'est le droit à la scolarisation parce que, en tant qu'association complémentaire de l'École, elle s'appuie sur un réseau de professionnels de l'Éducation nationale, et a ainsi toute légitimité pour unir ses forces et apporter ses compétences au côté de l'État.

## Conclusion

Dans le cadre du SAPAD, les enjeux de la scolarisation des enfants malades ou accidentés dépassent largement le cadre scolaire. Il s'agit pour ces élèves de permettre la poursuite de la scolarité, d'aider à construire un projet de vie, de maintenir le lien social, d'accompagner vers la



**Fédération générale des PEP**

5-7, rue Georges Enesco - 94000 CRETEIL  
Tél : 01.41.78.92.60 - Fax : 01.41.78.92.88

[www.lespep.org](http://www.lespep.org)



guérison et le retour en classe, de participer au maintien d'une vie ordinaire.

Il nous faut très modestement accompagner ces enfants sur une scène où ils pourront vivre avec la maladie et non plus survivre contre cette maladie. L'enjeu de ce processus se situe au niveau individuel mais aussi au niveau familial et interinstitutionnel afin de permettre à l'enfant de se reconstruire une place dans un monde où la confiance dans ses capacités aura été restaurée.

Maintenir l'école pour l'enfant malade c'est tout simplement le rendre sujet de son histoire et l'accompagner au-delà de sa maladie et de ses souffrances sur le chemin de sa vie d'enfant.

Contact : Maïté NEGUI  
Coordonnatrice SAPAD  
Association des Pupilles de l'Enseignement Public - PEP 40  
830, av. Foch  
40000 MONT-DE-MARSAN  
05.58.46.20.05

[sapad@lespep40.org](mailto:sapad@lespep40.org)  
[www.lespep40.org](http://www.lespep40.org)

## Poésie

### Mars

Il tombe encore des grêlons,  
Mais on sait bien que c'est pour rire.  
Quand les nuages se déchirent,  
Le ciel écume de rayons.

Le vent caresse les bourgeons  
Si longuement qu'il les fait luire.  
Il tombe encore des grêlons,  
Mais on sait bien que c'est pour rire.

Les fauvettes et les pinsons  
Ont tant de choses à se dire  
Que dans les jardins en délire  
On oublie les premiers bourdons.  
Il tombe encore des grêlons ...

Maurice CARÈME ("La lanterne magique")

### Les quatre saisons - Le printemps

Au printemps, c'est dans les bois nus  
Qu'un jour nous nous sommes connus.

Les bourgeons poussaient vapeur verte.  
L'amour fut une découverte.

Grâce aux lilas, grâce aux muguet,  
De rêveurs nous devîmes gais.

Sous la glycine et le cytise,  
Tous deux seuls, que faut-il qu'on dise ?

Nous n'aurions rien dit, réséda,  
Sans ton parfum qui nous aida.

Charles CROS (1842-1888) ("Le coffret de santal")

### Avril

Déjà les beaux jours, la poussière,  
Un ciel d'azur et de lumière,  
Les murs enflammés, les longs soirs ;  
Et rien de vert : à peine encore  
Un reflet rougeâtre décore  
Les grands arbres aux rameaux noirs !

Ce beau temps me pèse et m'ennuie.  
Ce n'est qu'après des jours de pluie  
Que doit surgir, en un tableau,  
Le printemps verdissant et rose,  
Comme une nymphe fraîche éclosé  
Qui, souriante, sort de l'eau.

Gérard de NERVAL (1808-1855) ("Odelettes")

### Le printemps reviendra

Hé oui, je sais bien qu'il fait froid,  
Que le ciel est tout de travers ;  
Je sais que ni la primevère  
Ni l'agneau ne sont encore là.

La terre tourne ; il reviendra,  
Le printemps, sur son cheval vert.  
Que ferait le bois sans pivert,  
Le petit jardin sans lilas ?

Oui, tout passe, même l'hiver,  
Je le sais par mon petit doigt  
Que je garde toujours en l'air ...

Maurice CARÈME ("En sourdine")

### Rectificatif

La liste des médaillés parue dans le BAL 37 est incomplète : le nom de madame PENY Christine, nommée chevalier, a été omis.

L'erreur est due à votre président... qui présente ses plus sincères excuses pour cette bien involontaire mais regrettable bavure.

### Le Mai et la Mayade

Il est une étrange coutume dans les Landes : dans la nuit du 30 avril au premier mai, des petits malins s'amusent à planter un pin devant telle ou telle maison et à le décorer, de guirlandes, de fleurs, naturelles ou de papier crépon.

Les touristes et nouveaux résidants sont, il faut bien le comprendre, quelque peu surpris de cette étrange manipulation.

Il s'agit tout simplement d'un Mai... C'est en fait une vieille coutume qui date du Moyen Âge. Les jeunes hommes du village coupaient dans la forêt de jeunes arbres. La nuit venue, ils allaient alors les "planter" devant les maisons des jeunes filles...

Charmante tradition qui a aujourd'hui bien évolué. Il ne s'agit plus d'honorer une jeune fille, mais une personne que l'on apprécie particulièrement. Il peut s'agir d'un voisin, d'un notable, d'un élu. C'est une marque d'estime qu'un groupe souhaite mettre bien en évidence aux yeux de tous.

Bien sûr l'heureux destinataire a pour "obligation" de restaurer ceux qui l'ont ainsi distingué.

Cette tradition c'est la "Mayade", elle est aujourd'hui, dans plusieurs de nos villages, l'occasion d'une soirée festive avec l'organisation d'un bal.

Bernard BROQUA

## L'agenda de la section

- Vendredi 14 janvier Cérémonie des vœux à la préfecture : section représentée par président et secrétaire.
- Dimanche 16 janvier Dimanche au "Cabaret".
- Mercredi 19 janvier Réunion de travail président-trésorière.
- Vendredi 21 janvier Cérémonie des vœux de la mairie de Mont de Marsan : section représentée par président et secrétaire.
- Mercredi 26 janvier Réunion du bureau AMOPA.
- Vendredi 28 janvier Dîner offert par le commandant de la BA 118, monsieur le colonel OURSEL : président invité.
- Samedi 5 février Réunion de travail président-secrétaire.
- Samedi 12 février Assemblée générale de la section à Amou.
- Lundi 14 février Cérémonie de départ de madame l'inspectrice d'académie, préfecture des Landes : président invité.
- Dimanche 20 mars Sortie au Grand Théâtre de Bordeaux.
- Mercredi 18 mai Sortie "Architectures d'hier et d'aujourd'hui", puis visite du musée de l'ALAT à Dax

## Ils ont écrit

*Au nom de l'AMOPA, votre président a reçu de nombreux vœux de l'AMOPA nationale et d'autres sections, ainsi que des autorités civiles et militaires du département et de la région.*

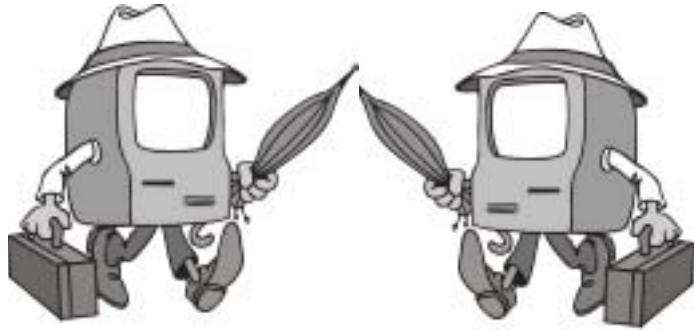
Monsieur le Président de l'Association Départementale des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques,

Ayant la grande satisfaction d'obtenir ma nomination à la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DJSCS) de la Guyane, je m'apprête à quitter les Landes. Je tiens à vous remercier pour la grande qualité de notre collaboration au profit de la jeunesse landaise.

Avec l'assurance de ma profonde considération et sincères amitiés.

*L'inspectrice d'académie Sonia FRANCIUS*

## Informatique et Internet



Je vous recommande la visite de quelques sites pour votre plus grand plaisir :

### AMOPA :

Site national :

<http://www.amopa.asso.fr>

Site landais :

<http://amopa-landes.pagesperso-orange.fr>

Site Haute-Garonne (congrès Toulouse)

<http://www.amopa31.net>

Site Loire (Président national Michel

### BERTHET)

<http://www.emse.fr/amopa42>

### Canal académie :

<http://www.canalacademie.com>

### Brassemppouy :

<http://maisondeladame.chez-alice.fr>

<http://brasempouy.pagesperso-orange.fr>

[http://www.1000questions.net/fr/arts-et-cultures/Le\\_premier\\_visage\\_humain.html](http://www.1000questions.net/fr/arts-et-cultures/Le_premier_visage_humain.html)

### Armée, bases de défense :

<http://www.defense.gouv.fr>

<http://www.ba118.air.defense.gouv.fr>

<http://www.aviation-francaise.com/CEAM-EXPERIMENTATION.htm>

### SAPAD et PEP

<http://sapad.chez-alice.fr>

<http://scolaritepartenariat.chez-alice.fr/page243.htm>

<http://ia40.ac-bordeaux.fr>



## 6. LE DROIT DU PLUS FORT

Récitation.

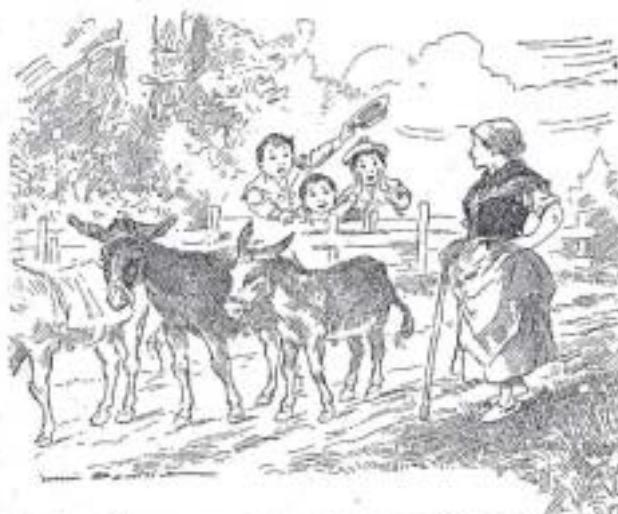


— « J'ai neuf ans, lui trois : je serais son père !  
Papa, n'est-ce pas qu'il est dans son tort,  
Et que j'ai le droit, étant le plus fort,  
De prendre son livre à mon petit frère ? »  
— « Sans doute, et je prends le tien tout d'abord. »  
— « Pourquoi donc, papa ? » — « Je suis le plus fort. »

A. PAYANT.

## 7. UNE BONNE LEÇON

Récitation.



Quelques ânes, conduits par la bonne Perrine  
Suivaient le vert chemin que bordaient les hailliers<sup>2</sup>.

Passe une troupe d'écoliers

Folâtres<sup>3</sup> et d'humeur taquine<sup>4</sup> :

— « Mère aux ânes, bonjour ! » dit l'un des jeunes gens.  
Perrine alors répond : « Hé ! bonjour, mes enfants. »

De BAUDRILLARD et KUHN, dessins de Firmin BOUISSET, "Lisons" cours élémentaire 1<sup>er</sup> degré. Librairie NATHAN

## 2. Ménagez votre langue<sup>\*</sup>.

Julie est une bavarde. En classe, au lieu d'écouter les leçons de sa maîtresse et de regarder ce qu'elle écrit au tableau noir, Julie s'occupe sans cesse à chuchoter<sup>5</sup> avec ses voisines. Elle les dérange et les fait punir en même temps qu'elle.

Hier, elle a été plus insupportable encore que d'habitude, et sa maîtresse lui a donné une bonne leçon. Elle lui a demandé :

- « Julie, combien avez-vous d'oreilles ?
- J'en ai deux, Madame.
- Combien avez-vous d'yeux ?
- Madame, j'en ai deux.
- Et combien de langues avez-vous ?
- Je n'en ai qu'une, Madame.
- Pourquoi n'avez-vous qu'une langue, quand vous avez deux oreilles et deux yeux ?
- Je ne sais pas, Madame.
- Réfléchissez<sup>6</sup>... A quoi servent les yeux ?
- Ils servent à voir.
- Et les oreilles ?
- A entendre, Madame.
- Et la langue
- A parler.

— Eh bien, si vous avez une paire<sup>7</sup> d'yeux et une paire<sup>8</sup> d'oreilles pour une seule langue, c'est qu'il faut vous servir deux fois plus de vos yeux pour regarder et de vos oreilles pour écouter que de votre langue pour parler. »

Julie baissa la tête en rougissant, car elle se servait de sa langue bien plus que de ses oreilles et de ses yeux ; si la langue s'usait en parlant, c'est à peine s'il lui en serait resté un petit bout.

D'après A. VESSIOT (Bibliothèque d'Education).



*Explications.* — *Ménagez votre langue* : ne vous en servez pas trop ; — *chuchoter* : parler à voix basse ; — *réfléchissez* : pensez-y bien ; — une paire : deux, en parlant de choses semblables.

*Mots difficiles* (*Orthographe d'usage*) — Insupportable, d'habitude, deux yeux, une paire d'oreilles, en rougissant.

*Dictée ou Cagie*, — 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> paragraphes : Hier... oreilles.

*Questions sur les images* (*Réve auvergnat*) — 1<sup>re</sup> image : 1. Que fait l'orthopédagogue ? — 2. Qui fait Julie ? — 2<sup>re</sup> image : 3. Pourquoi l'orthopédagogue a-t-elle réprimandé ? — 4. Pourquoi Julie baigne-t-elle la tête ?

*Questions sur la lecture* (*Réve fermé*) — 5. Qui doivent faire les élèves quand le maître ou la maîtresse fait une leçon ? — 6. Qu'entend-t-il aux élèves bavards ? — 7. De quoi nous servons-nous pour entendre ? pour voir ? pour sentir les odeurs ? — 8. La langue et verselle qu'à parler ? — A quoi servent-elles aussi ?

BAL : bulletin des amopaliens landais - AMOPA des LANDES.

Directeur de la publication : Broqua Bernard, président.

Rédaction-réalisation PAO : AMOPA des Landes.

Les articles sont publiés sous la seule responsabilité de leurs auteurs.

Ne pas jeter sur la voie publique.